

Décision

Générale

colonial

Décision n° 143 Décisions concernant les Services d'Etat

n° 143

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

2 février 1961

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1961

Date du numéro

28 février 1961

TEXTE INTÉGRAL

L'allocation aux familles nécessiteuses dont les soutiens indispensables sont sous les: drapeaux, est accordée au soldat de 2° classe Abdi Toubé Ali, matricule 59.976.00002 en service au 16° Bataillon d'Infanterie de Marine pour compter du 1 mars 1959, date de son incorporation. L'intéressé qui est marié de puis le 12 octobre 1958 est père d'un enfant né le 20 octobre 1960. Les ordres de paiement correspondant à cette allocation seront établis par les soins de l'Intendance Militaire des Forces Terrestres de la C.F.S. et payés par le Trésor au titre du Ministère de la Santé Publique et de la Population.